

Décembre 2009

## Arguments à l'appui de l'aide aux pays en développement pour l'adaptation aux changements climatiques



Une Bangladaise en quête d'eau potable après le cyclone Aila en mai 2009. Ce pays de 160 millions d'habitants fait face à une combinaison fatale de violentes tempêtes, de fonte des glaces et de hausse du niveau de la mer. *Photo: EPA/Abir Abdullah*

Les populations vivant dans la pauvreté sont les moins responsables de la crise climatique. Pourtant, ce sont elles qui en subissent les effets les plus graves : inondations, sécheresses et tempêtes, en plus de la baisse des rendements agricoles et de la propagation des maladies transmises par les insectes.

Puisque les pays en développement sont déjà aux prises avec des pressions environnementales et économiques plus importantes que les pays développés et puisqu'ils les investissements dont ils bénéficient sur le plan humain, social et technologique sont relativement bas, ils sont plus vulnérables aux changements climatiques et à leurs conséquences. Les catastrophes liées au climat ont un effet sur les sources de revenus des gens, anéantissent des années de développement et entravent la croissance. En Éthiopie, par exemple, la fluctuation du produit intérieur brut du pays suit la variation des précipitations.

En outre, les impacts des changements climatiques surviennent plus tôt que ne l'avaient prédit les chercheurs.<sup>1</sup> Au cours des deux dernières décennies seulement, le nombre total de catastrophes — surtout des inondations, des sécheresses et des tempêtes — a quadruplé. Dans la même période, le nombre de personnes touchées par les désastres est passé de 174 millions par année à une moyenne de 250 millions par année.<sup>2</sup>

Les scientifiques du Panel intergouvernemental sur les changements climatiques prévoient que plus d'un milliard de personnes risquent d'être aux prises avec une alimentation en eau inadéquate d'ici le milieu du siècle. Dans certains pays africains, le rendement des cultures alimentées en eau de pluie pourrait diminuer de moitié d'ici 2020.<sup>3</sup> Et la rareté de l'eau, combinée à des événements météorologiques extrêmes et à des températures croissantes, mènera probablement à l'intensification des pénuries alimentaires et à des poussées de maladies telles la dysenterie et le paludisme.<sup>4</sup>

À moins que le monde agisse très rapidement pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et pour aider les communautés vulnérables à s'adapter aux changements

### Les effets des réchauffements climatiques sur les populations défavorisées

**FAIM** : Trois personnes sur quatre parmi les plus pauvres du monde sont déjà menacées de pénuries agricoles et de la perte du bétail. L'Afrique subsaharienne à elle seule perdra 2 G\$ par année en raison du déclin de l'une de ses cultures, le maïs.

**SANTÉ** : Les maladies autrefois géographiquement limitées, comme le paludisme et la dengue, s'insinuent dans des régions où la population n'est pas assez immunisée ou manque d'infrastructures de soins de santé qui pourraient l'aider à les combattre. L'OMS estime que le changement climatique entraîne annuellement 150 000 morts causées par la maladie.

**TRAVAIL** : Les températures à la hausse empêcheront les gens de travailler au rythme habituel lors des chaudes journées d'été. Des villes tropicales comme Delhi pourraient connaître une baisse de leur productivité de 30 %.

**CATASTROPHES** : Les catastrophes liées au climat ont quadruplé en termes de fréquence depuis 1985, et pourraient tripler d'ici 2030. Dans les pays développés, le coût des catastrophes est imputé aux compagnies d'assurance; dans les pays en développement, ce sont les personnes défavorisées, surtout des femmes, qui l'assument.

**EAU** : Plusieurs grandes villes (dont Katmandou et La Paz, qui dépendent des glaciers de l'Himalaya et des Andes) pourraient bientôt ne plus être viables.

**MIGRATION** : On estime que 26 millions de personnes ont été déplacées à cause des changements climatiques et qu'un million de personnes de plus s'ajoutent annuellement à cause d'événements météorologiques. Des communautés insulaires du Vanuatu, des Tuvalu et du golfe du Bengale ont déjà été forcées à se déplacer en raison de la hausse du niveau de la mer.

**CONFLITS** : Puisque les changements climatiques exercent une pression accrue sur les ressources limitées comme l'eau, les conflits risquent de s'intensifier : 46 pays comptant une population totale de 2,7 milliards font face à la menace de la violence à cause du réchauffement climatique.

climatiques, nous serons en mauvaise posture pour éviter le recul des progrès réalisés dans le passé pour lutter contre la pauvreté. Une augmentation marquée de la faim, des épidémies, des migrations de masse et des conflits sont quelques-unes des préoccupations les plus urgentes.

L'aide financière aux pays en développement pour l'adaptation aux changements climatiques est un élément essentiel des négociations internationales en cours sur le climat. Plusieurs études démontrent que leurs besoins sont considérables : les pays en développement nécessiteront au moins des dizaines de milliards de dollars par année en fonds publics pour s'adapter aux changements climatiques dont les effets sont déjà observables.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser sa juste part du financement requis.<sup>5</sup> Le calcul du partage du financement et les exemples que représentent d'autres initiatives de financement international révèlent que la juste part du Canada constitue environ de 3 % à 4 % de l'effort global.<sup>6</sup> Si l'on applique ce taux à l'estimation actuelle des besoins de financement, cela correspond à 2 G\$ par année, en plus du budget de l'Aide publique au développement (APD).

Vu les pressions fiscales actuelles du Canada, il pourrait être difficile de fournir des fonds aussi considérables en les tirant uniquement du budget fédéral. Une solution de rechange serait de recueillir les fonds requis au moyen d'un système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre dans lequel les droits d'émission seraient mis aux enchères et une partie des revenus de la vente serait affectée à l'aide aux pays vulnérables. Dans un système efficace de plafonnement et d'échanges où tous les droits sont mis aux enchères, moins de 10 % de la valeur totale des droits d'émission suffirait à amasser la juste part du Canada.<sup>7</sup>

## **Pourquoi le Canada devrait-il financer l'adaptation aux changements climatiques ?**

### **Pour participer à la sauvegarde de la sécurité mondiale**

Un climat rigoureux peut mener à des migrations, à des crises de réfugiés, à des conflits découlant de la rareté des ressources naturelles, notamment l'eau et les terres agricoles. L'adaptation peut aider à atténuer les menaces dans certaines des régions les plus instables du monde.

### **Pour faire preuve de leadership**

Le Canada peut améliorer sa réputation dans la communauté internationale en démontrant qu'il est prêt à assumer ses responsabilités en ce qui a trait aux conséquences engendrées par ses émissions de gaz à effet de serre. Cela est d'autant plus important pour le pays que le gouvernement a décidé de ne pas tenter d'atteindre ses objectifs de Kyoto pour la période de 2008 à 2012.

### **Parce qu'il coûtera extrêmement cher de faire face aux conséquences plus tard**

Tout comme une réduction spectaculaire de nos émissions atténuerait la gravité des changements climatiques, le financement des efforts d'adaptation réduirait les fonds nécessaires pour le secours humanitaire ou pour rebâtir les communautés.

### **Pour protéger les Canadiens contre la propagation de maladies**

Les effets des changements climatiques se reflètent entre autres dans la propagation de maladies telles la dysenterie, la dengue et le paludisme. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les changements climatiques entraîneraient plus de 150 000 morts par année. La maladie fait fi des frontières.

### **Parce que c'est une mesure judicieuse sur le plan économique**

Le Canada doit investir de manière sensée pour protéger les marchés et les chaînes d'approvisionnement, les consommateurs et les fournisseurs. Il est essentiel d'atténuer la colère et le désespoir qu'engendrent les souffrances et les inégalités. Financer l'adaptation aux changements climatiques, c'est investir dans le capital humain et dans le capital financier national, investissements qui profiteront à notre économie croissante.



Les petits agriculteurs comme Srey Sap Sak de Thmey, Cambodge, souffrent des inondations, de la sécheresse et de nouvelles maladies qui touchent les semences.

*Photo: Oxfam*

### **Parce que c'est une question d'équité**

Bien qu'ils n'en soient aucunement responsables, les habitants des pays en développement sont 20 fois plus susceptibles d'être touchés par des désastres liés au climat que les résidents des pays développés. Les femmes y sont particulièrement vulnérables, car elles sont responsables d'approvisionner la famille en eau, en nourriture et en carburant. De plus, elles sont souvent dénuées de l'éducation, des opportunités et des ressources dont elles ont besoin pour s'adapter.

## **Comment les pays en développement peuvent-ils s'adapter aux changements climatiques ?**

L'adaptation aux changements climatiques exige que les pays et les communautés prennent des mesures immédiates pour réduire leur vulnérabilité et pour renforcer leur résistance aux nouvelles menaces croissantes. L'ampleur des impacts des changements climatiques et les zones touchées sont connues, mais l'adaptation doit se concentrer sur des impacts déterminés : là où ces impacts sont moins certains, l'adaptation servira à réduire la vulnérabilité des populations et à gérer le risque.

Certaines communautés devront possiblement améliorer leurs systèmes d'eau potable pour traiter les intrusions d'eau salée. D'autres doivent renforcer les infrastructures existantes comme les écoles et les cliniques pour se préparer en cas d'inondation. Et d'autres encore devront investir dans de nouvelles infrastructures, telles des installations pour entreposer les denrées afin de parer à des rendements agricoles en déclin.

Un grand nombre de communautés devront mettre en place de meilleurs systèmes d'alimentation en eau et améliorer l'accessibilité des soins de santé pour les maladies liées au climat comme le paludisme. Toutes les communautés devront améliorer leur capacité de se préparer aux catastrophes et d'y faire face.

Dans plusieurs cas, renforcer la résistance de la communauté signifie améliorer son approche du développement, notamment en modifiant ses techniques agricoles ou ses systèmes d'alimentation en eau. Dans d'autres cas, les communautés devront faire face à de nouveaux défis. Par exemple, la fonte accélérée des glaciers de montagne – qui provoque des inondations sans précédent et qui causera une rareté de l'eau dans les années à venir – exigera des communautés qu'elles construisent des systèmes d'alerte aux inondations à court terme, en plus de changer au fil du temps le type d'aliments qu'elles cultivent.

## Combien coûtera l'adaptation aux changements climatiques ?

Les coûts des projets individuels d'adaptation aux changements climatiques varient grandement, d'aussi peu que 70 \$ à la somme importante de 100 M\$. Les estimations du coût total de l'adaptation dans tous les pays en développement varient de 28 G\$ US à 86 G\$ US par année.<sup>8</sup> Oxfam estime qu'il en coûtera 50 G\$ US par année dès maintenant<sup>9</sup>; la Banque mondiale fixe ce coût à 75 G\$ US par année d'ici 2030.<sup>10</sup>

### Les fonds destinés à l'adaptation aux changements climatiques ne devraient pas provenir du budget de l'aide à l'étranger

Le programme d'adaptation aux changements climatiques doit être compatible avec l'aide au développement et il doit s'intégrer à des plans nationaux à long terme de réduction de la pauvreté. Mais l'éducation et les soins de santé ne doivent pas souffrir du fait que nous devons payer pour régler les problèmes causés par nos émissions de gaz à effet de serre.

Le retrait de 50 G\$ US par année du budget mondial de l'aide à l'étranger pourrait entraîner : une diminution de 8,6 millions de personnes qui reçoivent un traitement pour le VIH/SIDA (25 G\$ US); une augmentation de 4,5 millions de morts infantiles (10,8 G\$ US); et une diminution de 75 millions d'enfants dans les écoles (13 G\$ US).

En grande partie à cause des changements climatiques, la portion de l'aide allouée aux secours aux sinistrés a quadruplé au cours des deux dernières décennies, occupant une grande part des investissements au développement. De plus, un climat rigoureux fait augmenter les coûts liés à la lutte contre la pauvreté puisqu'il requiert de nouveaux investissements en agriculture, en systèmes de protections sociales, de nouvelles constructions et infrastructures.

Le Canada devrait continuer à accroître son aide au développement tout en fournissant des fonds additionnels pour l'adaptation aux changements climatiques.

### Estimation des coûts totaux de l'adaptation aux changements climatiques

Source	Coût annuel estimatif (G\$ US)	Délais
Banque mondiale	75	D'ici 2030
CCNUCC	28-67	Au plus tard en 2030
Africa Group	67	Au plus tard en 2020
Stern	50-100	2010-2020
PNUD	86	Au plus tard en 2015
Oxfam	Plus de 50	Immédiatement

Source: estimations compilées par Oxfam

Quarante-huit des 49 pays les plus pauvres (les moins développés) ont élaboré des plans nationaux d'adaptation qui précisent les mesures prioritaires et l'estimation des coûts de l'adaptation aux changements climatiques. Pour financer les actions les plus urgentes exposées brièvement dans ces plans, il en coûtera au moins 1,5 G\$ US par année.<sup>11</sup>

Les signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont accepté de partager le coût total de l'adaptation « sur la base de l'équité et en fonction de leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités respectives. »<sup>12</sup> Autrement dit, les pays ont accepté de payer selon leur responsabilité à l'égard du problème (leurs émissions de gaz à effet de serre) et leur capacité d'amasser des fonds.

En ce qui a trait à sa responsabilité, le Canada compte parmi les dix premiers émetteurs de gaz à effet de serre, sur une base absolue et par habitant, autant que sur une base cumulative.<sup>13</sup> La capacité de financement du Canada est considérable : le pays se classe près du sommet de l'index du développement humain du PNUD et son économie est parmi les plus saines du G8.

Différentes formules permettent de déterminer la juste contribution du Canada à environ 3 % à 4 % du total mondial, une proportion correspondant à la participation du pays à d'autres besoins de la planète, notamment dans les domaines de l'intervention humanitaire et de la lutte contre les maladies.<sup>14</sup> Lorsqu'on applique ce taux au financement estimé pour l'adaptation dans les pays en développement, on constate que la juste part annuelle du Canada totalise 1 G\$ à 5 G\$, la moyenne des estimations se situant à 2,6 G\$, soit près de la moitié du budget actuel de l'Aide publique au développement.<sup>15</sup>

Les pourparlers des Nations unies sur le climat devraient mener à une entente sur des mécanismes internationaux ayant pour objectif d'amasser au moins une portion des fonds dont les pays les plus pauvres ont besoin. Par exemple, l'établissement de limites d'émissions dans les secteurs de l'aviation et du transport maritime devrait faire partie de la solution. Une vente aux enchères internationale de droits d'émission dans ces secteurs pourrait rapporter respectivement 12 G\$ US et 16,6 G\$ US en 2020.<sup>16</sup>

Le Canada ne doit pas attendre une nouvelle entente internationale sur le climat pour concevoir un plan crédible visant à amasser les fonds nécessaires.

L'annonce d'un plan ayant pour objectif de permettre au Canada de verser sa juste part du financement pour l'adaptation aux changements climatiques rehausserait la crédibilité du pays au sommet des Nations unies sur le climat qui se tiendra à Copenhague en décembre ainsi qu'aux sommets du G8 et du G20 que le Canada organisera en 2010.



Cette exploitante d'un jardin potager à Copan, Honduras, devra adopter de nouvelles techniques pour s'adapter à un climat plus chaud et plus sec.

*Photo: Gilvan Barreto/Oxfam*

## Avec quels fonds le Canada devrait-il financer l'adaptation aux changements climatiques ?

La somme d'argent que le Canada devrait investir pour financer l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement est importante, surtout en cette ère de déficits. Tandis qu'une portion de cet investissement devrait être tirée de ses revenus généraux, la majeure partie pourrait provenir d'une portion réservée des revenus d'une vente aux enchères de droits d'émission dans le cadre d'un système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre.

La loi sur les changements climatiques adoptée par la Chambre des représentants des États-Unis en juin 2009 préconise un tel mécanisme : elle stipule qu'un pourcentage des droits d'émission doit servir à financer l'adaptation aux changements climatiques, les technologies propres et la protection de la forêt dans les pays en développement. Dans le cas précis de l'adaptation, la loi y consacre 1 % des droits pour la période de 2012 à 2021, elle augmente le taux à 2 % pour la période s'échelonnant de 2022 à 2026, puis à 4 % de 2027 à 2050.<sup>17</sup>

Dans le cadre de la troisième phase de son système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, qui sera entamée en 2013, l'Union européenne prévoit faire de la mise aux enchères des droits d'émission la règle plutôt que l'exception, comme c'est le cas en ce moment. Les États membres décideront eux-mêmes de l'emploi qu'ils feront des revenus engendrés par la vente des droits d'émission, mais la directive de l'Union européenne recommande qu'au moins la moitié de ces revenus serve à financer l'atténuation des émissions et l'adaptation aux changements climatiques, principalement dans les États membres de l'Union européenne, mais aussi dans les pays en développement.<sup>18</sup>

Financer l'adaptation aux changements climatiques au moyen d'une vente aux enchères annuelle des droits d'émission assurerait un financement durable et prévisible qui permettrait aux pays en développement d'appliquer les mesures nécessaires à moyen et à long terme. Les fonds provenant de budget fédéral, par contraste, sont constamment en jeu et exigent un renouvellement annuel de l'engagement des gouvernements.

On pourrait aussi augmenter les revenus provenant des ventes de permis d'émission afin de s'ajuster aux besoins potentiellement croissants liés à l'adaptation, puisqu'on s'attend à ce que le prix du carbone augmente avec le temps. Le pourcentage des droits d'émission requis pour atteindre le niveau de financement nécessaire dépendra du prix du carbone. À 45 \$ US la tonne, Oxfam estime que la vente aux enchères de 7,5 % des droits d'émission des pays industrialisés permettrait d'amasser 50 G\$ US par année en 2015.<sup>19</sup>

Il ne faudrait pas confondre le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement avec l'achat de crédits compensatoires permettant au Canada d'atteindre ses objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre.<sup>20</sup> De tels crédits doivent compenser pour les émissions en dessous ou dépassant celles permises par les permis achetés dans le cadre du système de plafonnement et d'échanges. Certains des projets d'adaptation subventionnés par les nouveaux revenus générés par ce système de permis émis aux compagnies canadiennes auront peut-être un effet d'atténuation sur les émissions de GES, mais leur but premier sera d'aider les gens à survivre, et ils ne donneront pas droit à des crédits compensatoires.

## **Comment pourrait-on intégrer le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans un système canadien de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre ?**

Une étude récente commandée par l'Institut Pembina et la Fondation David Suzuki et menée par M.K. Jaccard and Associates propose une méthode permettant d'estimer le prix requis du carbone pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES et par conséquent, les revenus que la fixation du prix du carbone rapporterait au pays.<sup>21</sup> À l'aide de ces estimations, on peut ensuite déterminer le pourcentage des revenus de la vente aux enchères des droits d'émission dont le Canada aurait besoin pour payer sa juste part des coûts d'adaptation.<sup>22</sup>

L'étude conclut que pour atteindre l'objectif actuel du Canada de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % (« la cible du gouvernement »), il faudrait que le prix du carbone soit d'au moins 100 \$ la tonne en 2020. Pour atteindre en 2020 une réduction de 25 % des émissions par rapport à 1990 (« la cible des 2 °C »), il faudrait que le prix du carbone se situe à 200 \$ la tonne.<sup>23</sup>

Les deux options produiraient des revenus considérables. D'ici 2020, la cible du gouvernement générerait près de 55 G\$ par année et la cible des 2 °C, près de 85 G\$ par année.<sup>24</sup> Selon l'une ou l'autre des hypothèses, l'allocation d'une faible portion des droits d'émission, dans un système de plafonnement et d'échange, à l'adaptation aux changements climatiques dans les pays vulnérables suffirait à ce que le Canada assume sa juste part du financement. Par exemple, dans un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre suffisamment rigoureux pour atteindre la cible du gouvernement :

- 2 % de la valeur des droits produiraient approximativement 1,1 G\$ par année en 2020;
- 5 % de la valeur des droits produiraient approximativement 2,6 G\$ par année en 2020;
- et 9 % de la valeur des droits produiraient approximativement 5 G\$ par année en 2020.<sup>25</sup>

Aux fins de comparaison, la loi états-unienne Waxman-Marley consacrera dès 2020 7 % de la valeur des droits d'émission aux projets liés aux changements climatiques dans les pays en développement, notamment la protection des forêts, l'adaptation aux changements climatiques et les technologies propres.

Ces calculs sont basés sur l'estimation des revenus que produirait la vente de la totalité des droits d'émission dans un système de plafonnement et d'échange suffisamment rigoureux pour établir le prix du carbone à 100 \$ la tonne d'ici 2020. Si le gouvernement adopte un système moins strict, il devra affecter une plus grande portion des revenus à l'adaptation afin d'amasser sa juste part. À l'inverse, s'il choisit la cible des 2 °C, il récoltera les fonds nécessaires en ne mettant aux enchères que de 1 % à 6 % des droits d'émission, selon l'estimation des fonds requis pour l'adaptation choisie.

Avec la mise en place d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission au cours des prochains mois, le Canada devra nécessairement garder en réserve dès le début des sommes importantes en prévision de la forte concurrence qui se livrera au pays pour profiter des revenus de la vente aux enchères.

## Comment fonctionne la vente aux enchères dans un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre ?

Un système de plafonnement et d'échange crée un marché de la réduction de la pollution par les gaz à effet de serre (GES) en décidant d'un nombre fixe de droits d'émission (le plafonnement), entraînant ainsi une rareté. Les compagnies soumises au plafonnement doivent acheter du gouvernement un droit par tonne de GES qu'elles émettent. Les pollueurs sont libres de faire des échanges, c'est-à-dire de vendre ou d'acheter des droits selon leurs besoins. Dans ce système, les droits ont une valeur marchande.

Les gouvernements peuvent choisir de distribuer gratuitement des droits aux compagnies, remettant ainsi la valeur de ces droits entre les mains du secteur privé. L'expérience de l'Union européenne a démontré qu'un tel mécanisme peut mener à des profits exceptionnels et qu'il crée un fonctionnement complexe et hautement politisé pour déterminer combien de droits chaque secteur devrait recevoir.

Par contre, une vente aux enchères des droits d'émission aux compagnies qui en ont besoin est un moyen simple d'allouer les droits aux différents secteurs. Industrie Canada décrit un mécanisme similaire lancé en 2008 par le ministre de l'Industrie de l'époque, Jim Prentice, dans lequel le spectre du sans-fil a été mis aux enchères :

La mise aux enchères du spectre est un outil commercial qui permet au gouvernement de repérer les entités qui accordent le plus de valeur au spectre et qui devraient donc en faire l'utilisation la plus efficace. Les enchères constituent un outil efficace et représentent, pour les contribuables canadiens, un moyen de compensation pour l'utilisation de cette ressource publique. Des enchères bien conçues sont ouvertes et objectives, et des règles peuvent être formulées pour permettre d'atteindre divers objectifs de politique générale. [[www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/eng/sf01626.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/eng/sf01626.html)]

De cette manière, les gouvernements peuvent utiliser les revenus générés par la vente aux enchères à des fins publiques. La mise aux enchères d'au moins une fraction des droits fait partie de systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre des États-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie, de la Western Climate Initiative et de la Regional Greenhouse Gas Initiative.

## Conclusion et recommandations

Le Canada doit annoncer un engagement significatif pour aider les populations défavorisées à faire face aux changements climatiques maintenant inévitable. Le premier ministre a affirmé que le Canada verserait sa juste part du financement. Il est temps de préciser le montant de cette part et la méthode qu'il utilisera pour amasser les fonds.

Selon le ministre de l'Environnement Jim Prentice, un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre sera mis en place en 2010.<sup>26</sup> Le moment est venu d'annoncer qu'une partie intégrante du système consistera à consacrer une portion des revenus au financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays vulnérables.

## Pour plus de renseignements

Mark Fried  
Coordonnateur des politiques  
Oxfam Canada  
[markf@oxfam.ca](mailto:markf@oxfam.ca)  
613-237-5236, poste 2231

Clare Demerse  
Directrice associée du Programme sur les changements climatiques  
Institut Pembina  
[clared@pembina.org](mailto:clared@pembina.org)  
819-483-6288, poste 24

Lina Holguin  
Directrice des politiques  
Oxfam-Québec  
[holquinl@oxfam.qc.ca](mailto:holquinl@oxfam.qc.ca)  
819-923-0041



Les pousses de sorgho percent une croûte de terre sèche près de Gaat Taidouma Dam en Mauritanie. Investir dans le stockage d'eau et soutenir les pratiques de lutte contre la sécheresse sont parmi les façons de travailler à l'adaptation climatique.

*Photo: Ami Vitale/Oxfam*

## Notes

- 1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) , « Changements climatiques 2007 », Quatrième rapport d'évaluation, 2007-2008.
- 2 Oxfam International, « Climate Alarm: Disasters Increase as Climate Change Bites », (Novembre 2007).
- 3 Ibid.
- 4 Jonathan A. Patz et al, « Impact of regional climate change on human health », Nature 438, no 7066 (2005) : 310-317.
- 5 [http://www.canadainternational.gc.ca/eu-ue/bilateral\\_relations\\_bilaterales/2009\\_05\\_06\\_statement-declaration.aspx?lang=fra&highlights\\_file=&left\\_menu\\_en=&left\\_menu\\_fr=&mission=](http://www.canadainternational.gc.ca/eu-ue/bilateral_relations_bilaterales/2009_05_06_statement-declaration.aspx?lang=fra&highlights_file=&left_menu_en=&left_menu_fr=&mission=)
- 6 La contribution du Canada a parfois été beaucoup plus importante. Voir la note XIII.
- 7 L'appui financier pour réduire les émissions (atténuation) dans les pays en développement, un autre élément essentiel d'une entente mondiale sur le climat, ne sera pas traité dans ce document. De même, nous n'avons pas calculé l'importante augmentation à l'échelle requise des efforts d'adaptation du Canada. Par contre, le système que nous proposons (consacrer une portion des revenus de la vente aux enchères de droits d'émission dans un système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre) constituerait un moyen efficace de financer les deux priorités mentionnées précédemment.
- 8 L'analyse de Martin Parry pour l'International Institution for Environment and Development Policy démontre que l'analyse de la CCNUCC constitue une sous-estimation considérable. Voir les détails à l'adresse : <http://www.iied.org/climate-change/key-issues/economics-and-equity-adaptation/costs-adapting-climate-change-significantly-under-estimated>
- 9 Oxfam International, « L'adaptation au changement climatique : Ce dont les pays pauvres ont besoin et qui devrait payer » (2007).
- 10 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde 2010 : Développement et changement climatique » (2009).
- 11 [http://unfccc.int/cooperation\\_support/least\\_developed\\_countries\\_portal/submitted\\_napas/items/4585.php](http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php)
- 12 Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Article 3 (1992).
- 13 Climate Analysis Indicators Tool (CAIT) Version 6.0. (Washington, DC: World Resources Institute, 2009).
- 14 La contribution du Canada au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, par exemple, a été en moyenne de 4,9 % par année depuis 2005. Pour ce qui est du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies, au cours des quatre dernières années, le Canada a contribué en moyenne 8,43 % du total. Dans le cas du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le Canada a fourni plus de 6 % du financement total au cours des deux dernières années.
- 15 Les contributions ont été calculées par l'Institut Pembina et sont basées sur les estimations de la CCNUCC, d'Oxfam et du PNUD. L'Aide publique au développement du Canada en 2008 a atteint 4,725 G\$ US, soit 5,1 G\$ CA. Voir <http://stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr>
- 16 Oxfam International, « Comment transformer le carbone en or : Comment la communauté internationale peut financer l'adaptation au changement climatique sans se ruiner » (2008).
- 17 HR 2454 (Waxman-Markey) réserve aussi 5 % des droits d'émission pour réduire les émissions causées par la déforestation dans les pays tropicaux (de 2012 à 2025, période après laquelle le taux sera réduit) et 1 % pour appuyer le déploiement de technologies propres dans les pays en développement (de 2012 à 2021, le taux augmentant par la suite).
- 18 Commission européenne, Système d'échange des émissions, [http://ec.europa.eu/environment/climat/emission/auctioning\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/climat/emission/auctioning_en.htm).
- 19 Op. cit. Oxfam International, 2008.
- 20 Voir le concept de complémentarité appliqué au financement de l'adaptation au changement climatique à l'article 3.3 de *Our Fair Share* (<http://pubs.pembina.org/reports/our-fair-share-report.pdf>).
- 21 *Protection climatique, prospérité économique* est accessible à l'adresse <http://climate.pembina.org/pub/1908>, et le rapport technique complet à : <http://climate.pembina.org/pub/1910>. L'analyse présuppose un prix du carbone s'appliquant à un système de plafonnement et d'échange dans lequel tous les droits sont mis aux enchères ou une taxe mondiale sur le carbone. Aux fins de la modélisation, ces deux mécanismes sont interchangeables.
- 22 *Protection climatique, prospérité économique* est accessible à l'adresse <http://climate.pembina.org/pub/1908>, et le rapport technique complet à : <http://climate.pembina.org/pub/1910>.
- 23 Dans l'étude théorique, les coûts sont exprimés en dollars canadiens de 2005.
- 24 Les revenus selon l'objectif du gouvernement se trouvent dans le tableau 46 de *Protection climatique, prospérité économique*. Le total est de 49,8 G\$ (\$ de 2005), ou 54,6 G\$ en dollars courants. Les revenus issus de la cible du 2 °C, qui totalisent 77,2 G\$ (\$ de 2005) ou 84,5 G\$ en dollars courants, se trouvent au tableau 30. La conversion en dollars courants a été obtenue au moyen de l'indice implicite du produit intérieur brut du FMI, pour les années 2005 et 2008 (les plus récentes données disponibles).
- 25 Pour l'annexe statistique de ces calculs, veuillez vous référer à « Technical briefing note: How to finance support for climate adaptation in vulnerable countries » accessible à [www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca) et [www.pembina.org](http://www.pembina.org).
- 26 <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=6F2DE1CA-1&news=400A4566-DA85-4A0C-B9F4-BABE2DF555C7> (4 juin 2009).